

Affaires maritimes et pêche

Préserver l'avenir de nos océans et générer de la croissance

Nous poursuivons notre série d'articles « Comprendre les politiques de l'Union européenne » qui explique ce que fait l'Union dans ses différents domaines de compétence, pour quelles raisons elle agit et quels résultats elle obtient.

Pour bien gérer les mers et les océans, il va nous falloir être plus avisé que jamais.

Les mers et les océans sont, à plus d'un titre, indispensables à la vie de l'homme. Ils régulent le climat et, au fil des siècles, ils nous ont permis de nous nourrir, de nous déplacer et de nous délasser. Aujourd'hui, grâce aux progrès technologiques, nous pouvons en retirer des substances pharmacologiques, en extraire des minerais et produire indéfiniment de l'énergie, du moins aussi longtemps que nous procéderons de manière sûre et responsable, avec mesure et sagesse.

Le rôle des mers et des océans est tout aussi crucial sur le plan économique: 3 à 5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne (UE) proviennent du secteur maritime, 90 % du commerce extérieur, et 43 % des échanges au sein de l'UE passent par la voie maritime. La construction navale européenne représente 10 % de la production mondiale et arrive en tête pour la valeur de la production. Près de 100 000 navires opèrent dans toute l'Europe dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Outre ces secteurs traditionnels, d'autres activités plus récentes connaissent un développement rapide, comme l'extraction de minerais et la production d'énergie éolienne.

Pourtant, des modes d'exploitation non durables menacent l'équilibre fragile des écosystèmes marins, l'utilisation de l'espace maritime donne lieu à une concurrence de plus en plus féroce, et la faune et la flore sauvages, autant que les activités humaines qui dépendent de la mer, souffrent de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité.

La Commission européenne s'emploie à maintenir le caractère durable des diverses formes d'exploitation, tout en stimulant la croissance du riche patrimoine maritime de l'Europe. Elle part en effet du principe que la protection de l'environnement et la croissance économique sont interdépendantes, et non pas opposées.

Si la nouvelle politique commune de la pêche

(PCP) reste la base pour tout ce qui concerne l'exploitation rationnelle et équilibrée des produits de la mer, notre approche intégrée du «système» maritime vise à répondre de manière cohérente aux multiples enjeux auxquels l'Europe est confrontée: la pollution, la surpêche, l'urbanisation, l'érosion des côtes et la sécurité. C'est pourquoi nous favorisons la coopération transsectorielle et transfrontalière de tous les acteurs, afin de développer l'économie maritime européenne dans le respect de l'environnement; nous adaptons la gestion à chaque type de bassin maritime et fournissons des outils communs pour aider les pays de l'Union à mettre en œuvre des stratégies modernes et adaptées.

PRINCIPAUX PRODUCTEURS MONDIAUX (2011)
(PÊCHE ET AQUACULTURE)

(volume en tonnes de poids vif et en pourcentage du total)

Total	177 632 194	100 %
Chine	65 903 361	37,1 %
Indonésie	13 601 723	7,7 %
Inde	8 879 499	5,0 %
Pérou	8 346 461	4,7 %
EU-28	6 143 294	3,5 %
États-Unis	5 559 838	3,1 %
Viet Nam (*)	5 555 000	3,1 %
Philippines	4 971 799	2,8 %
Japon (*)	4 755 093	2,7 %
Chili	4 436 484	2,5 %
Russie	4 391 154	2,5 %
Myanmar/Birmanie	4 150 091	2,3 %
Norvège	3 572 608	2,0 %
Corée du Sud	3 260 930	1,8 %
Bangladesh	3 124 677	1,8 %
Thaïlande	2 666 436	1,6 %

(*) Estimation de la FAO.

Sources: Eurostat et Eurofif pour l'EU-28 et FAO pour les autres pays.

Tour d'horizon

Face à un système maritime complexe par nature et rendu plus complexe encore par la multitude des activités humaines qui s'y greffent, l'UE doit avancer sur plusieurs fronts à la fois. Elle a revu la politique commune de la pêche afin d'abaisser les captures aux niveaux fixés par les experts; des plans à long terme ont été mis en place pour reconstituer les stocks affaiblis, et les rejets sont progressivement éliminés grâce à une série d'outils et de mesures techniques; la gestion est adaptée aux bassins et régions maritimes, et les captures effectuées en dehors

des eaux de l'UE respectent des limites de sécurité préétablies et n'empiètent pas sur les besoins des populations locales.

L'Union s'est donnée comme priorité d'améliorer les connaissances sur l'état des stocks (condition indispensable à toute décision en matière de gestion) et, de manière plus générale, sur l'espace maritime (fonds marins, organismes vivants, sédiments, courants, etc.). Des mesures sont prises pour que les autorités de surveillance échangent leurs informations en temps réel et que l'on puisse ainsi améliorer les opérations de sauvetage et la lutte contre la criminalité. Le cadre juridique mis en place régit l'utilisation individuelle ou partagée de l'espace maritime par les États membres.

Au niveau international et dans le cadre de ses relations bilatérales, l'UE soutient des principes tels que la pêche durable, la protection de la biodiversité et la bonne gouvernance, qu'elle voudrait voir appliquer au niveau mondial. Elle a également pris la tête des actions en faveur de la reconstitution du thon rouge et du combat contre la pêche illégale. En ce qui concerne ce dernier point, l'Union ne fait pas seulement valoir son poids politique, mais également son poids économique, en refusant d'importer des produits qui ne respectent pas les règles internationales. La transition vers une pêche durable et la mise en place d'une économie marine «intelligente» nécessitent de toute évidence des investissements et un soutien financier adéquat. Entre 2014 et 2020, 6,5 milliards d'euros serviront à financer des projets portant sur la diversification, l'innovation et la croissance durable dans le secteur maritime.



L'Europe compte près de 100 000 navires de pêche en activité.

Sources : Union européenne, Commission européenne, Agence européenne pour l'environnement et le changement climatique, Office des publications.

• M.P.M.N

La Maison de l'Europe en Corse
Centre d'information Europe Direct-Région
Corse